

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 087-218712602-20220704-DEL2022040706-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre du mois de juillet à dix-huit heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Rochechouart, sous la présidence de Madame Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Maire de la Commune de Rochechouart, dûment convoqués le 28 juin 2022.

Présents : Mme Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES, Maire, Présidente ; M. Christian VIMPERE, Mme Carine GOURSAUD, MM. Christophe DAUGREILH, Fabien HABRIAS, Mme Claudine LATHIERE, M. Roger VILLÉGER, Mme Marylène PÉNICHOU, Adjoints ; MM. Gilles LOIZEAU, Pascal CAPEYRON, Bernard FOURNIER, Conseillers Municipaux Délégués ; M. Jean-Claude SOURY, Mmes Muriel GARAUD, Marie-Annick BALAND, Valérie RASSAT, Sylvie PRADIGNAC, Conseillers Municipaux ; formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Nathalie ALLARD, M. Fabrice CHAMINADE, Mme Myriam AUXÉMÉRY, MM. Bernard CHATENET, Gilbert FAUPIN, Mme Odile TRECANNI, MM. Franck KELLER, Laurent MENUT, Mmes Audrey BOURASSIN, Mylène PIERQUET, Vola RAKOTOMAEFA.

Avait donné procuration : Mme Nathalie ALLARD à M. Roger VILLÉGER ; M. Fabrice CHAMINADE à Mme Claudine LATHIERE ; Mme Myriam AUXÉMÉRY à M. Fabien HABRIAS ; Mme Odile TRECANNI à Mme Muriel GARAUD ; M. Laurent MENUT à M. Christian VIMPERE ; Mme Audrey BOURASSIN à Mme Carine GOURSAUD.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Carine GOURSAUD.

Nombre de Membres en exercice :	27
Nombre de Membres présents :	16
Nombre de suffrages exprimés :	22
Votes Pour :	22
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2022/0407/06

Fixation des tarifs municipaux dans le champ scolaire, jeunesse et droit funéraire

Vu l'avis de la Commission communales des finances réunie le 13 juin 2022, Madame le Maire propose à l'Assemblée de modifier les différents tarifs des services municipaux conformément au tableau joint.

Il est à noter que la Tarification de la Restauration Scolaire fera désormais l'objet d'une forfaitisation annuelle conformément au Règlement Intérieur joint soumis lui aussi à décision de l'Assemblée.

Madame le Maire précise que ces nouveaux tarifs seront applicables à compter de la rentrée scolaire 2022 – 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

FIXE les différents tarifs comme proposés dans le tableau ci-annexé et décide de les appliquer à compter de la rentrée scolaire 2022 - 2023,

VALIDE le règlement intérieur annexé pour la restauration scolaire,

DIT que les recettes en résultant seront imputées aux comptes de la classe 7.

Fait et délibéré en séance, le 4 juillet 2022,

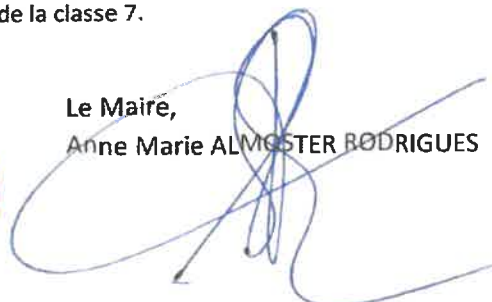
La secrétaire de la séance,
Carine GOURSAUD



11 JUL. 2022



Le Maire,
Anne Marie ALMOSTER RODRIGUES



Publiée le :

Transmise au Représentant de l'État le :

11 JUL. 2022

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

2022/0407/06


TARIFS DES SERVICES SCOLAIRE, PERISCOLAIRE, ALSH et ROC'ADOS au 01 SEPTEMBRE 2022

SERVICES	2022			2021			2020		
	QF 1	QF 2	QF 3	QF 1	QF 2	QF 3	QF 1	QF 2	QF 3
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE BABAUDUS									
☛ Tarif MERCREDI période scolaire									
Demi journée sans repas	4,20 €	4,70 €	5,20 €	4,10 €	4,60 €	5,10 €	4,10 €	4,60 €	5,10 €
Demi journée avec repas	6,80 €	7,30 €	7,80 €	6,50 €	7,00 €	7,50 €	6,50 €	7,00 €	7,50 €
Journée entière avec repas	8,90 €	9,40 €	9,90 €	8,60 €	9,10 €	9,60 €	8,60 €	9,10 €	9,60 €
☛ Tarif PETITES VACANCES									
Demi journée sans repas	4,20 €	4,70 €	5,20 €	4,10 €	4,60 €	5,10 €	4,10 €	4,60 €	5,10 €
Journée entière avec repas	8,90 €	9,40 €	9,90 €	8,60 €	9,10 €	9,60 €	8,60 €	9,10 €	9,60 €
Forfait dégressif à la semaine de 5 jours	39,00 €	41,50 €	44,00 €	38,00 €	40,50 €	43,00 €	38,00 €	40,50 €	43,00 €
☛ Tarif GRANDES VACANCES									
Formule unique à la journée	8,90 €	9,40 €	9,90 €	8,60 €	9,10 €	9,60 €	8,60 €	9,10 €	9,60 €
Forfait dégressif à la semaine de 5 jours	39,00 €	41,50 €	44,00 €	38,00 €	40,50 €	43,00 €	38,00 €	40,50 €	43,00 €
☛ Tarif par jour mini-camp moins de 5 jours		23,00 €			22,70 €			22,70 €	
☛ Tarif par jour camp de plus de 5 jours		28,80 €			28,50 €			28,50 €	
ALSH PERISCOLAIRE									
l'accueil du matin	0,90 €	1,05 €	1,20 €	0,85 €	1,00 €	1,15 €		1,15 €	
l'accueil du soir	0,90 €	1,05 €	1,20 €	0,85 €	1,00 €	1,15 €		1,15 €	
ROC'ADOS									
☛ forfait semaine		4,00 € / semaine			4,00 € / semaine			4,00 € / semaine	
☛ activités culturelles, sportives et de loisirs + repas éventuellement		50 % du coût total à la charge de la famille			50 % du coût total à la charge de la famille			50 % du coût total à la charge de la famille	
RESTAURANT SCOLAIRE									
☛ Ecoles Primaire et Maternelle									
le repas pris sur la base d'un forfait annualisé		2,60 €							
le repas pris à l'unité		3,00 €			2,50 €			2,45 €	
☛ Instituteurs, Institutrices, Conjoint et Personnels Extérieurs (Administrations, Autres Collectivités ou Associations)									
Classes du Musée, Accompagnateurs sorties éducatives									
le repas		6,40 €			6,40 €			6,40 €	
☛ Personnel Communal									
le repas		conforme à la valeur de l'avantage en nature URSSAF 2022			conforme à la valeur de l'avantage en nature URSSAF 2021			conforme à la valeur de l'avantage en nature URSSAF 2020	
GOUTERS ECOLE MATERNELLE									
Par enfant		16,00 € par semestre			15,00 € par semestre			10,00 € par trimestre	

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 087-218712802-20220704-DEL2022040706-DE



TARIFS DROIT FUNÉRAIRE au 01 SEPTEMBRE 2022

SERVICES	2022	2021	2020
<u>Cavurne</u>			
☛ Durée 15 ans	370,00 €	350,00 €	350,00 €
☛ Durée 30 ans	520,00 €	500,00 €	500,00 €
<u>COLOMBARIUM</u>			
☛ Durée 15 ans	370,00 €	350,00 €	350,00 €
☛ Durée 30 ans	520,00 €	500,00 €	500,00 €
<u>CONCESSION TERRAIN</u>			
☛ Durée 15 ans	55 € le m ²	50 € le m ²	50 € le m ²
☛ Durée 30 ans	110 € le m ²	100 € le m ²	100 € le m ²

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 087-218712602-20220704-DEL2022040706-DE